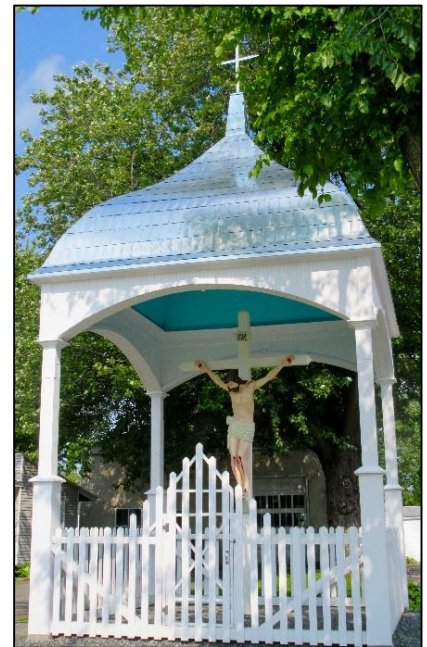


Municipalité de Yamaska (Montérégie)

Restauration du calvaire Albert-Mondou

Symbole populaire de porte d'entrée du village, les Yamaskoutais ont (re)découvert le calvaire Albert-Mondou. Le jury souhaite souligner l'initiative et la démarche entreprises par la municipalité dans sa volonté de réaliser une restauration exemplaire selon les meilleures pratiques en conservation du patrimoine. La mobilisation de l'équipe responsable du projet de restauration a su, à travers ses recherches et analyses, retrouver l'aspect d'origine du corpus Christi et ses qualités esthétiques s'en trouvent dorénavant magnifiées. Non seulement la polychromie a été retrouvée, mais les détails sculpturaux du calvaire rejaillissent à la suite du retrait des multiples couches de peinture de l'œuvre.

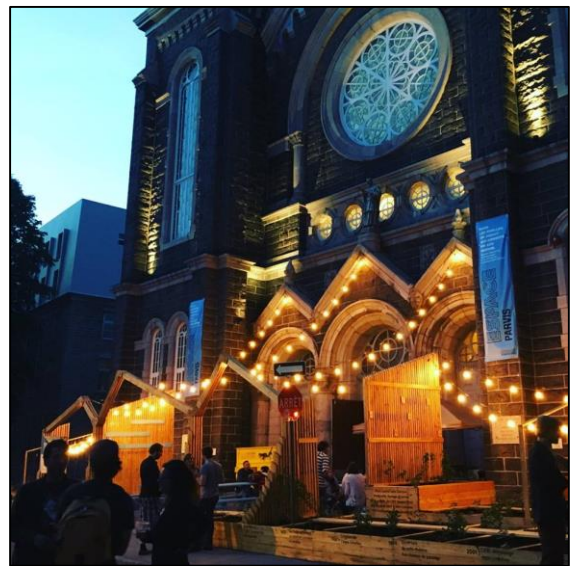


Sur la photo : monsieur Benoit Lamarre, membre du jury, madame Diane de Tonnancourt, mairesse de Yamaska, monsieur Simon Prévost, vice-président – clientèle institutionnelle, Mouvement Desjardins.

Espace d'initiatives (Capitale-Nationale)

Réalisation de la place publique éphémère « Espace Parvis »

Le parvis de l'église Saint-Charles de Limoilou, composante importante du patrimoine populaire québécois, s'est transformé et dynamisé avec la place éphémère « Espace Parvis ». Cette initiative citoyenne, à travers ses fonctions et activités variées, a vu le retour de ce lieu de rassemblement. La mise en valeur originale de ce patrimoine religieux, ancrée dans l'urbanité du quartier, a connu un rayonnement considérable grâce à une mobilisation importante des différents acteurs du milieu et une visibilité accrue dans les médias sociaux. À travers cet usage transitoire, le jury célèbre une nouvelle image du patrimoine qui se veut inclusive et rassembleuse.



Sur la photo : monsieur Emrico Lamorté, vice-président associé ventes et services aux entreprises, Banque nationale, monsieur Édouard-Julien Blanchet, coordonnateur Espaces d'initiatives, monsieur Benoit Lamarre, membre du jury.



DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

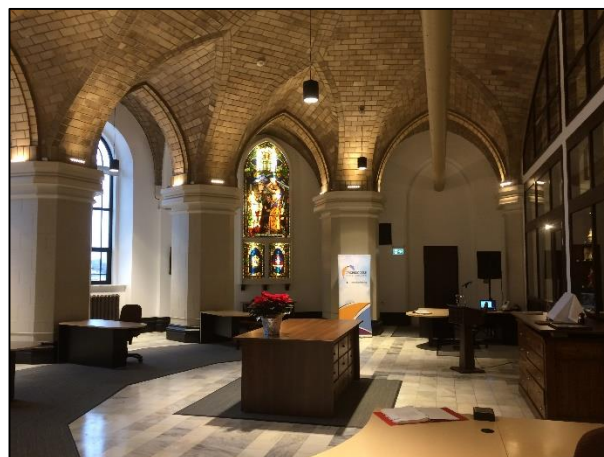
LAURÉATS 2017

Catégorie Réutilisation

Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (Estrie)

Aménagement du nouveau centre d'archives Mgr-Antoine-Racine

Le jury reconnaît les efforts investis pour la conservation des collections via l'association des communautés religieuses et de l'archidiocèse de Sherbrooke. La mise en valeur impressionnante des lieux a aussi été remarquée par le jury, notamment par le soin apporté dans l'aménagement des espaces de l'ancienne chapelle, située au sous-sol de la cathédrale Saint-Michel, ainsi que par la récupération des vitraux afin de les réintégrer dans le centre d'archives. Enfin, alors que l'environnement contrôlé nécessitait un aménagement cloisonné des archives, l'usage du verre offre une perméabilité visuelle nous permettant de conserver l'esprit des lieux.



Sur la photo : monsieur Rémi L. Petit, architecte, monsieur Michel Rioux, associé en Certification et services-conseils, Deloitte, madame Huguette Pinard-Lachance, directrice, Centre d'archives Mrg-Antoine-Racine, monsieur Martin Dubois, membre du jury.

MENTION SPÉCIALE DU JURY Catégorie Réutilisation

Municipalité de Saint-Stanislas (Saguenay – Lac-Saint-Jean)

Transformation de l'ancienne église Saint-Stanislas : centre multifonctionnel Au Clocher

Le jury, conscient des nombreux défis auxquels les petites communautés sont confrontées, félicite les efforts réalisés par la municipalité de Saint-Stanislas pour la réalisation d'un projet qui a su répondre aux besoins de ses résidents. Les interventions légères ont permis de maximiser la réutilisation du lieu alors que le choix des usages s'est effectué à partir d'un processus de consultation publique. En raison de l'initiative, la mobilisation et la créativité présente dans le projet, le jury a décidé de remettre la Mention spéciale à tous les acteurs qui ont ravivé l'esprit de communauté à l'intérieur du centre multifonctionnel « Au Clocher ».



Sur la photo : monsieur Michel Rioux, associé en Certification et services-conseils, Deloitte, monsieur Mario Biron, maire de Saint-Stanislas, monsieur Martin Dubois, membre du jury.